

Propreté et déchets

Les gallinacés enflamment la basse-cour en Seine-Eure et reviennent à l'occasion de la neuvième édition de « Adopte 2 poules » !

Mercredi 17 mars 2021

Depuis son lancement en 2013, l'opération « Adopte 2 poules » a permis aux habitants de réduire leurs déchets tout en récoltant de bons œufs frais !

La part des déchets organiques représente plus de 30 % de nos poubelles. Sachant qu'une poule peut consommer jusqu'à 100 kg de déchets par an, l'impact est considérable en termes de collecte et de traitement des déchets. Fortement impliquée dans cette cause, l'Agglo Seine-Eure a déjà offert près de 700 poules aux habitants du territoire.

Pourquoi adopter une poule ?

- Une poule en pleine santé, peut pondre entre 150 à 300 œufs par an. 2 poules pondeuses produisent la quantité d'œufs nécessaires aux besoins d'une famille de 4 personnes.
- Les poules ont un régime omnivore, ce qui veut dire qu'elles mangent de tout ! Ainsi, elles contribuent à réduire la quantité de déchets produits. Nourries convenablement en grain et en eau, un seul volatile peut ingérer en plus près de 100 kg de déchets bio-organique par an !

Les bons gestes à adopter

Avant l'adoption, les participants s'engagent à respecter quelques règles comme :

- Ne pas détenir d'animaux de basse-cour,
- Prévoir un espace de plein air et un poulailler nécessaires à leur accueil,
- Éviter les nuisances pour le voisinage, ...

Cette action n'est rendue possible qu'à condition que les mairies autorisent le projet sur leur commune.

Dans le cadre de ce dispositif, l'Agglomération Seine-Eure s'engage à :

- Remettre gratuitement 2 poules pondeuses à chaque foyer qui le souhaite,
- Donner un seau à épluchures pour la gestion des restes de cuisine, qui serviront à nourrir les poules,
- Fournir un guide pratique sur l'accueil des poules (alimentations, conditions d'élevage, soins...)
- Récupérer et replacer les poules en cas de nécessité

Ces conditions seront formalisées en signant une charte d'engagement.

Réunion d'information le mardi 27 avril 2021

Pour participer à l'opération et obtenir 2 poules gratuitement, il faut :

- Se rendre obligatoirement à la réunion d'information qui se tiendra le mardi 27 avril 2021 à 18h30 à l'Hôtel d'Agglomération Seine-Eure, 1 place Ernest Thorel, 27405 Louviers.
- S'inscrire au préalable auprès d'Elisabeth Leperchey, par téléphone au 02.32.50.89.51 ou par mail à elisabeth.Leperchey@seine-eure.com **avant le 20 avril 2021.**



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - agnieszka.rochowicz@seine-eure.com



agгло-seine-eure.fr



[@agгло.seine.eure](https://www.facebook.com/agгло.seine.eure)



[@AgглоSeineEure](https://twitter.com/AgглоSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)